



*Signataire : Sylvain Thévoz*

*Date de dépôt : 28 mai 2026*

## **Question écrite urgente**

**Rentrée scolaire 2026 : le Conseil d'Etat peut-il faire preuve de transparence quant à l'augmentation des effectifs scolaires, des besoins pédagogiques, éducatifs, en regard des diminutions de ressources allouées ?**

De très nombreuses enseignantes et enseignants font part de leur préoccupation concernant la préparation de la rentrée 2026, notamment dans l'enseignement primaire. Les remontées provenant des établissements font état d'importantes inquiétudes concernant les moyens alloués aux écoles, les fermetures de classes annoncées et la diminution des ressources pédagogiques disponibles.

Les enseignantes et enseignants prennent de plein fouet les annonces de fermetures de classes dans différents établissements, le très faible nombre de postes vacants observé lors des mouvements de personnel, la diminution importante des périodes d'appui et de soutien pédagogique, ainsi que les organisations de classes (ODC) prévues pour la rentrée 2026 particulièrement élevées dans plusieurs établissements. Une augmentation du nombre de classes atteignant ou dépassant les seuils réglementaires est régulièrement évoquée.

A titre d'exemple, à l'école de Conches, les projections actuellement communiquées ne prévoiraient que des classes à 24 élèves ou davantage. La Société pédagogique genevoise a interpellé la DGEO afin de savoir s'il était considéré comme acceptable de valider des organisations de classes qui semblent ne pas respecter les seuils prévus par le règlement. A ce jour, elle n'a toujours pas reçu de réponse.

Par ailleurs, plusieurs informations laissent entendre qu'environ 40 postes d'enseignement auraient été supprimés par rapport à la rentrée précédente et que ces moyens auraient potentiellement été réaffectés à des dispositifs de co-intervention. Il est important d'avoir davantage de transparence de la part du Conseil d'Etat sur ce sujet.

L'impression générale des enseignantes et enseignants est donc que les établissements auraient reçu moins de périodes d'enseignement pour un nombre d'élèves identique, voire supérieur.

Au-delà des grands discours sur la jeunesse qui va mal, et la hausse des troubles psys, il est indispensable de vérifier à quel rythme les conditions d'enseignement et d'apprentissage se dégradent, et si les moyens attribués aux établissements permettent encore de répondre aux besoins des élèves.

Afin de pouvoir objectiver cette situation et documenter précisément l'évolution des moyens attribués à l'école primaire genevoise, mes questions sont les suivantes :

- *Quel est le nombre total d'élèves qui avait été prévu pour la rentrée 2025 et pour la rentrée 2026 au primaire ?*
- *Quel est le nombre total de postes d'enseignement (ETP) qui avait été prévu à la rentrée 2025 et à la rentrée 2026 au primaire ?*
- *Quel est le nombre total de périodes d'appui et de soutien attribuées au niveau cantonal pour la rentrée 2025 et pour la rentrée 2026 au primaire ?*
- *Quel est le nombre d'élèves, par école, à la rentrée 2025 et pour la rentrée 2026 ?*
- *Quel est le nombre total de périodes attribuées à chaque école primaire pour les rentrées 2025 et 2026 ?*
- *Quelle est l'évolution des organisations de classe (ODC) par école primaire entre les rentrées 2025 et 2026 ?*
- *Quel est le nombre de classes atteignant ou dépassant les seuils réglementaires lors des rentrées 2025 et 2026 ?*
- *Quels sont les critères ayant conduit à d'éventuelles fermetures de classes primaires ou réductions de moyens ?*
- *Quelles sont les moyennes d'élèves par classe, par école, pour la rentrée 2025 et pour la rentrée 2026 ?*

- *Quelle est la ventilation des éventuels transferts de postes entre enseignement ordinaire, soutien pédagogique et co-intervention ?*
- *Combien y a-t-il eu de postes à repourvoir au primaire en 2023, en 2024, en 2025 et en 2026 ?*

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat des réponses qu'il saura apporter à cette question.